174 Service à la vapeur entre la baie Ste-Catherine et Tadoussac		
174 Service à la vapeur entre la baie Ste-Catherine et Tadoussac	0,000	00
175 Service à la vapeur entre St-Jean et les ports du bassin de Cum-	886	
175 Service a la vapeul entre De d'an co les portes de la constant		
berland	3,000	00
176 Service à la vapeur entre St-Jean, NB., et St. Andrews, NB.,	*	
avec arrêts aux ports d'escale	4,000	
177 Service d'hiver entre Saint-Jean et Bridgetown	2,500	
178 Sarvice à la vaneur entre St-Jean et Digby 2	0,000	00
179 Service à la vapeur entre St-Jean, Digby, Annapolis et Granville,	2,000	00
cost-a-ulle le lolle de la cote ouest du passin d'illiane	2,000	
180 Service à la vapeur entre St-Jean, NB., et les ports de la baie de Fundy et le bassin de Minas et Margaretville, NE	8,000	00
det Comice à le venour ou services entre St-Jean, Westport, Larmouth		
at los autros norts d'escale	0,000	00
100 Sarvice & la vaneur durant l'année 1919, entre St-Stephen, ND.,		
les ports de la rivière Ste-Uroix, l'île au Daim, Campobello, Co		
les îles de l'intérieur la baie Passamaquoddy et l'Etete ou	6,000	00
Back Bay	,,,,,	
183 Service à la vapeur durant la saison de 1919, entre Sydney et la baie St-Laurent, avec arrêts aux ports d'escale.	6,000	00
St-Laurent, avec arrets aux ports de 1919, entre Sydney et 184 Service à la vapeur durant la saison de 1919, entre Sydney et		
	3,000	00
de Cardney our norts all lac Dias u of co aux	14,000	00
	14,000	00
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3,000	00
ventionnés		
XLII.—COMMERCE.		
1 Dumoni intorno-		
311 Part des dépenses payable par le Canada pour le Bureau interna-	662	00
1: 1 les tomits domaniers	662	00
tional des tarifs douaniers	662	00
tional des tarifs douaniers	662	00
tional des tarifs douaniers		
tional des tarifs douaniers	662 - 80,000	
tional des tarifs douaniers	80,000	00
tional des tarifs douaniers	80,000	00
tional des tarifs douaniers	80,000	00
tional des tarifs douaniers	80,000 4,000 50,000	00 00 00
tional des tarifs douaniers	80,000	00 00 00
tional des tarifs douaniers	80,000 4,000 50,000	00 00 00
tional des tarifs douaniers	80,000 4,000 50,000 3,000	00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	80,000 4,000 50,000	00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	4,000 50,000 3,000	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	4,000 4,000 50,000 6,000 30,000 (25,000	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	4,000 4,000 50,000 3,000 6,000 25,000 13,500	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	4,000 4,000 50,000 3,000 6,000 25,000 13,500	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers	4,000 4,000 50,000 3,000 6,000 13,500 4,000 4,000	000000000000000000000000000000000000000
tional des tarifs douaniers. 312 Commissaires du commerce, agents commerciaux, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien. 313 Primes sur le pétrole brut et sur le zinc. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois. 314 Traitements, loyers, gages et dépense casuelle aux termes de la Loi sur les céréales du Canada. 315 Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi de l'inspection et la vente des grains. 316 Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de \$600 pour mesureurs de bois à la retraite. 317 Pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus. 318 Bureau des statistiques du Dominion. 319 Annuaire statistique. 320 Commission royale du commerce canadien. 321 Loi concernant le titre de l'or et de l'argent.	80,000 4,000 50,000 3,000 6,000 13,500 4,000 38,93	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
tional des tarifs douaniers. 312 Commissaires du commerce, agents commerciaux, y compris les dépenses se rattachant à la négociation des traités ou à l'extension des relations commerciales, et diverses autres dépenses pour publicité, impressions, etc., se rapportant à l'extension du commerce canadien. 313 Primes sur le pétrole brut et sur le zinc. Pour faire face aux frais de la mise à exécution des lois. 314 Traitements, loyers, gages et dépense casuelle aux termes de la Loi sur les céréales du Canada. 315 Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi de l'inspection et la vente des grains. 316 Traitements et dépense casuelle aux termes de la Loi concernant les mesureurs de bois, y compris la somme de \$600 pour mesureurs de bois à la retraite. 317 Pour pourvoir à la construction, à l'acquisition, au loyer ou à l'expropriation d'élévateurs de terminus. 318 Bureau des statistiques du Dominion. 319 Annuaire statistique. 320 Commission royale du commerce canadien. 321 Loi concernant le titre de l'or et de l'argent. 322 Câble des Indes occidentales.	80,000 4,000 50,000 3,000 6,000 13,500 4,000 38,93	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00